

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le **27 JUIN 2019**

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DEVE 20 - DFA Budget annexe du Fossoyage - Compte de gestion 2018.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 du budget annexe du fossoyage délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 11, 12 et 13 décembre 2017 et des 2, 3 et 4 juillet 2018 ;

Vu le compte administratif pour l'exercice 2018 du budget annexe du fossoyage ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2019, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le compte de gestion du budget annexe du fossoyage pour l'exercice 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITES au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Le compte de gestion pour l'exercice 2018 du budget annexe du fossoyage, rendu par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, est approuvé conformément aux résultats ci-après :

Résultat de l'exercice 2018 :

- Section d'exploitation : excédent de 33 635,55 euros
- Section d'investissement : déficit de 260 979,93 euros

Article 2 : Résultat global :

- Solde débiteur de 227 344,38 euros

Article 3 : Détermination du résultat d'exécution du budget 2018 :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2017	Excédents cumulés après affectation au BS 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture après reprise des excédents cumulés
Section d'investissement	-104 110,42 €	163 026,30 €	- 260 979,93 €	- 97 953,63 €
Section d'exploitation	17 736,11 €	348 037,54 €	33 635,55 €	381 673,09 €
TOTAL	-86 374,31 €	511 063,84 €	- 227 344,38 €	283 719,46 €

1^{er} adjoint à la Maire de Paris,

Emmanuel GREGOIRE